



## Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

### Points clés

- Une certification professionnelle reconnue
- Des avantages
- Dans la Branche

### Une certification professionnelle reconnue

Comme les diplômes et les titres professionnels, les CQP font partie des certifications professionnelles.

Ce qui les distingue : les CQP sont créés par les partenaires sociaux de la Branche (Comité Paritaire National de l'Emploi - CPNE) après identification de besoins de compétences dans un métier donné.

Contenu des formations préparant au CQP, sélection des organismes de formation et mise en place des jurys chargés de délivrer la certification relèvent de la responsabilité des partenaires sociaux.

Objectif du CQP : attester de la maîtrise des savoirs et savoir-faire dans une profession, valoriser les capacités d'un salarié à exercer les activités professionnelles concernées.

Reconnu au niveau national par les entreprises de la Branche, le CQP peut être :

- préparé dans le cadre d'une formation suivie via le plan de formation, le DIF, la période de professionnalisation, le contrat de professionnalisation...
- obtenu par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

### Des avantages

Parfaitement adapté aux métiers de l'entreprise, le CQP permet de :

- renforcer la qualification des salariés ;
- favoriser des évolutions de carrière pour fidéliser les salariés en poste et valoriser leur savoir-faire ;
- recruter et former sur un métier-clé de l'entreprise et pallier ainsi les difficultés de recrutement.

## Une certification sur-mesure

Tel un diplôme ou un titre professionnel, un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) atteste officiellement qu'une personne possède les savoirs, les savoir-faire et les capacités à exercer des activités professionnelles. Particularités du CQP : il est créé par les partenaires sociaux, pour un métier précis, et peut être obtenu via la VAE ou préparé dans le cadre d'une formation.

Dans la Branche de l'Informatique, de l'Ingénierie, du Conseil et des Foires et Salons, le CQP ACIR (Assistant Concepteur en Ingénierie de Restauration) a ainsi été mis en place dès 2002, suivi en 2005 par le CQP ARE (Administrateur de Réseaux d'Entreprise, avec une spécialisation possible en web) puis le CQP ASY (Administrateur de Systèmes informatiques). D'autres CQP sont actuellement en préparation.

### Dans la Branche

Il existe six CQP spécifiques à la Branche de l'Informatique, de l'Ingénierie, du Conseil et des Foires et Salons :

- CQP ACIR (Assistant Concepteur en Ingénierie de Restauration) ;
- CQP ARE (Administrateur de Réseaux d'Entreprise) ;
- CQP ASY (Administrateur de Systèmes informatiques) ;
- CQP Architecte technique ;
- CQP Administrateur de bases de données ;
- CQP Développeur nouvelles technologies.

Ces CQP peuvent être préparés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'une période de professionnalisation, et donc avec un financement avantageux de la part du FAFIEC.

Trois autres CQP sont en préparation :

- CQP Commercialisation d'événements (secteur Foires & Salons) ;
- CQP Responsable des opérations (secteur Foires & Salons) ;
- CQP Embarquée (secteur Informatique).



### 28 Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) Une certification sur-mesure

#### Ce qu'il faut retenir

- Avec les diplômes et titres professionnels, les CQP font partie des certifications professionnelles.
- Conçu et délivré par les partenaires sociaux d'une branche professionnelle, le CQP est reconnu au niveau national.
- Dans la Branche, il existe 6 CQP qui peuvent être préparés, notamment, par le biais du contrat de professionnalisation, de la période de professionnalisation et de la VAE.

#### Pour en savoir plus

- Fiche 14a « Le contrat de professionnalisation »
- Fiche 15a « La période de professionnalisation »
- Fiche 24 « La VAE »
- Site Internet : [www.fafiec.fr](http://www.fafiec.fr), rubrique « Réaliser la Formation »  
[www.cncp.gouv.fr](http://www.cncp.gouv.fr)